

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 20 NOVEMBRE 2023

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de Carrosserie du parc inc. concernant l'immeuble situé au 742, avenue des Forestiers afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire en forme de dôme sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Jean-François Beaudoin concernant l'immeuble situé au 82, 6^e Avenue Ouest afin de régulariser l'implantation de la remise sur la propriété ainsi que l'empiètement du balcon en cour avant;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Pierre-Michel Guay et Mme Karen Quirion concernant l'immeuble situé au 2959, 1^{re} Rue Est afin de permettre l'agrandissement du garage isolé;
 - 4.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne murale sur le bâtiment situé au 141, 1^{re} Avenue Est (Bijouterie Rich'Or);
 - 4.5 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne murale sur le bâtiment situé au 221, 1^{re} Avenue Ouest (Espace NAAD);
 - 4.6 Mandat à l'Union des municipalités du Québec achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2024;
 - 4.7 Adjudication du contrat pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux de la Ville d'Amos 2024-2026;
 - 4.8 Engagement d'un journalier spécialisé – M. Patrice Arpin;
 - 4.9 Comptes à payer au 31 octobre 2023;
 - 4.10 Financement par le fonds de roulement – Finalisation de la voirie de la rue Nadon;
5. Procédures :
 - 5.1
6. Dons et subventions :
 - 6.1
7. Informations publiques :
 - 7.1 Statistiques de la construction au 31 octobre 2023;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.